

3078

Monsieur Louis Pommery
Membre de l'Académie

LA
MAISON DES MUSICIENS
ET
L'ACADÉMIE DE REIMS

AU MOIS D'AVRIL 1905

Par M. H. JADART

Secrétaire général de l'Académie Nationale de Reims



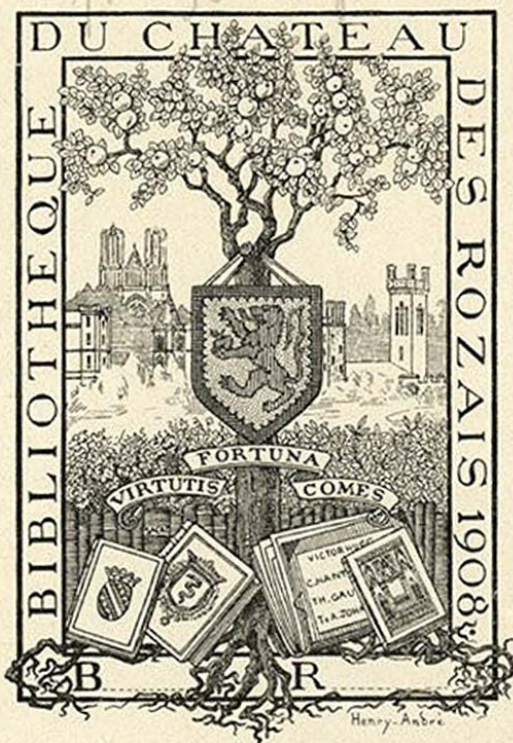
REIMS

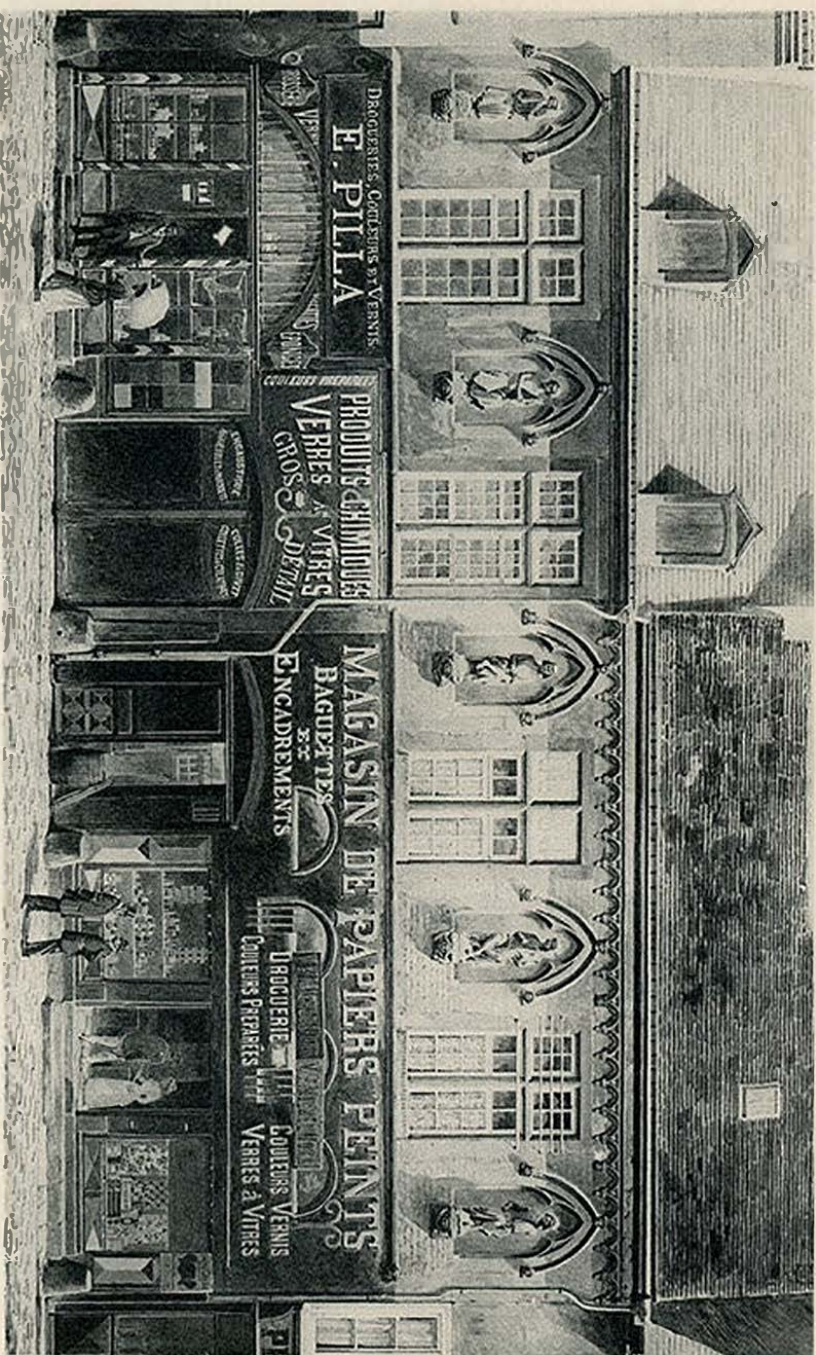
IMPRIMERIE DE L'ACADÉMIE

24, rue Pluche, 24

—
1905

n. 93 sup





F. Jünger, del.

Maison des Musiciens (Mai 1905)

F. Rohrer, phot., Reims

*Pourray reconnaissant
de l'Académie*

LA MAISON DES MUSICIENS ET L'ACADÉMIE DE REIMS

AU MOIS D'AVRIL 1905

Communication lue par M. H. JADART, Secrétaire général,
à l'Académie, dans la séance du 3 Mai 1905.

C'est Didron, archéologue d'origine rémoise, qui a caractérisé le mieux la Maison des Musiciens, en la désignant comme « le plus curieux et le plus bel exemple de l'architecture civile du moyen âge » (1). Les jugements de Viollet-le-Duc, de Boëswillwald, de Verdier et Cattois, n'ont fait que confirmer la justesse de cette appréciation (2).

Aussi, depuis un siècle, cet immeuble, d'un ensemble unique quoique partagé en deux habitations, est-il l'objet de la sollicitude de nos grands architectes et des citoyens rémois soucieux de l'honneur de la cité. Auparavant, la Maison des Musiciens pouvait être regardée comme une curiosité, mais c'était une œuvre gothique et nos vieux historiens, sauf Jean Lacourt, ne la remarquaient même pas. Bien plus, le plan d'élargissement de nos rues la sacrifiait sans pitié. C'est Gêruzez qui, le premier, en 1817, signala les statues comme des « figures qui ne sont pas d'une grande perfection et se sentent de

(1) *Annales archéologiques*, t. XII, p. 126.

(2) Nous donnons en appendice une bibliographie de la Maison des Musiciens, qui démontrera l'intérêt universel et la valeur de ce monument.

l'époque où elles ont été faites », mais il ajoutait, ce qui en rehaussait l'intérêt à ses yeux « qu'elles ont été dessinées par M. Banze, en 1812, pour être insérées dans un recueil des monuments de la France » (1).

Depuis lors, aucun des historiens locaux : Lacatte-Joltruis, Pr. Tarbé, Ch. Loriguet, l'abbé Cerf, Ch. Givélet, H. Bazin, L. Demaison, n'a manqué à son devoir de décrire et de vanter la plus curieuse maison de la rue de Tambour, et le crayon des artistes : J.-J. Maquart, Ch. Fichot, E. Leblan, Parmentier, Ad. Varin, E. Auger, s'est consacré à la reproduction d'une façade dont la réputation grandissait sans cesse en France et à l'étranger.

Mais, avec la célébrité, les risques venaient aussi pour l'immeuble, à mesure que les périls de la conservation, dans l'ensemble et les détails, s'accroissaient à chaque nouvelle période. On attribue à la vigilance des agents chargés de la police des rues, lors du sacre de Charles X, la perte du faucon que portait le personnage du milieu. Le haut du tambourin porté sur le bras d'un autre personnage subissait à son tour une mutilation ; on perdait ensuite presque toute la harpe du musicien si élégant qui la tenait (2). Enfin, l'instrument du joueur de viole tomba avec son bras gauche (3). Ces deux figures

(1) *Description de Reims*, 1817, p. 332 et 333. Nous n'avons pu trouver l'ouvrage qui aurait reproduit les dessins de Banze, ni de renseignements sur un dessinateur de ce nom.

(2) Le pommeau de la harpe a été donné par M. Goubeaux père, pharmacien, avec l'agrément de M. Provin, alors propriétaire de la maison, à M. Édouard de Barthélemy qui le conservait dans son château de Courmelois.

(3) Les débris de ce bras et la viole, brisée en deux fragments, ont été remis à la ville par M^{me} Legros-Laignier, lors de l'acqui-

avaient provoqué l'admiration enthousiaste de Didron, lorsque Viollet-le-Duc les dessina et que Gaucherel les grava pour les *Annales archéologiques* (1). Seul, le joueur de cornemuse est resté absolument intact. Il en est de même, heureusement, de la corniche si gracieuse qui couronne une partie de l'ensemble, des meneaux des fenêtres aussi bien que des consoles et figurines accessoires qui agrémentent tout l'étage supérieur. Quant au rez-de-chaussée, livré constamment à des usages commerciaux, il a été peint et repeint, et n'offre plus que des vestiges des tympans cintrés qui encadraient les ouvertures primitives.

Voilà l'état contemporain de cette façade que tant

sition de sa maison, en 1903. — Le bas de la jambe gauche, déjà mutilée, du porteur de faucon, tomba aussi le 2 juillet 1905, et ce débris fut ajouté au précédent dans une caisse spéciale, au musée archéologique de l'Hôtel de Ville.

(1) Voici, d'ailleurs, l'opinion entière de Didron sur la valeur des statues de la Maison des Musiciens : « Tout le monde pensera comme nous, que M. L. Gaucherel s'est surpassé dans cette nouvelle planche (*Le joueur de harpe, le joueur de viole*) : rien de plus doux, de plus fin et de plus exact. — Nous voudrions savoir si l'antiquité a jamais sculpté des têtes aussi intelligentes que celles de ce harpiste et de ce violoniste ; et si jamais elle a donné des attitudes aussi charmantes et naturelles à la fois. La différence d'âge est indiquée à merveille : le harpiste est un jeune homme de dix-huit ans, le violoniste, un homme de trente. Des cinq musiciens de la maison de Reims, le seul joueur de violon est couronné de roses ; c'est comme le roi de ces artistes, et il tient le violon qu'on appelle aujourd'hui encore le roi des instruments de musique. On a fortement teinté son archet, parce qu'il est ainsi dans la réalité : c'est un archet de fer qui se détache vigoureusement en noir sur la pierre. Cet archet de fer qui date du XIII^e siècle et qui est parfaitement conservé, nous semble d'une rare élégance. » (*Annales archéologiques*, t. IX, 1849, p. 289, note du directeur.)

d'étrangers, tant de visiteurs quotidiens viennent contempler, et dont beaucoup de rémois apprécient l'importance pour leur ville, même sans la regarder. Il en est cependant quelques-uns, chez lesquels continue à vibrer l'enthousiasme de Didron. Le plus fervent d'entre eux, personne ne le contestera, était l'architecte Eugène Leblan, fils d'un serrurier de la rue Cotta, qui voua pour ainsi dire son existence artistique à la défense des vieilles maisons de la rue de Tambour, qu'il voulait faire classer tout entière comme rue historique et intangible (1).

Il est certain que si, à la voix de Leblan, eussent répondu un concours unanime des citoyens et un effort généreux de la Municipalité, la Maison des Musiciens aurait pu être alors acquise en de bonnes conditions, réparée et restituée aux frais de l'État, comme M. Boëswillwald, architecte du Gouvernement, l'avait promis au maire de Reims, M. Diancourt, vers 1875 (2).

Elle serait devenue le siège d'un musée lapidaire (qui n'a encore été créé nulle part); elle aurait entraîné dans son orbite les maisons voisines si remarquables à des titres divers, celle de la rue du Marc n° 1, et celle de la rue de Tambour, n° 22. L'ensemble de ces immeubles serait devenu un lieu d'attraction pour tous les visiteurs, un centre de réunion pour les sociétés locales, avec la garantie d'une sauvegarde assurée contre les

(1) Voir ses écrits, ses dessins, etc.. datant de 1875 à son décès, en 1883, détaillés dans la bibliographie de la Maison des Musiciens.

(2) La Commission des Monuments historiques, le Comité des Travaux historiques, la Société française d'Archéologie, n'ont cessé de veiller à sa conservation. Voir la bibliographie donnée en appendice.

mutilations et les aliénations déjà redoutées. La rue toute entière se serait embellie en restant ce qu'elle est depuis des siècles, la plus ancienne artère de la ville, étroite mais passagère, bordée de logis sculptés, de toitures pittoresques, de profils variés d'une perspective unique dans la cité et bien ailleurs.

Au lieu de cela, les risques se sont augmentés chaque jour depuis trente ans pour les détails de cet encadrement incomparable qui en font encore une rue idéale pour les artistes et les archéologues. La servitude d'alignement en menaçait toutes les façades, mais la sollicitude de la municipalité pour la Maison des Musiciens parvint à en écarter l'inflexible ligne droite (1887). Ce fut tout le bénéfice qu'elle retira du mouvement d'opinion créé par Leblan, et nous assistons peu à peu à la transformation du reste, c'est-à-dire à l'appauvrissement progressif de la rue.

Voici le résultat de l'inventaire des façades que nous avons relevées au mois d'avril 1905 : onze maisons neuves, quelques-unes assez récentes et de *moderne style* à l'entrée de la rue, près du marché (1) ; — dix maisons anciennes sans caractère, plusieurs mutilées ou à la veille de la démolition (2) ; — huit maisons anciennes ayant de l'intérêt par elles-mêmes ou par les débris en tous genres qui y subsistent encore (3) ; — enfin, les

(1) Nos 1, 3, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31 et 33.

(2) Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, et 30 ; les nos 11 et 13 ont perdu, en 1905, les deux belles têtes gothiques restées à leur façade et dessinées dans les *Monuments historiques* de Leblan.

(3) N° 10, porte cochère et fenêtre du xvii^e siècle ; — n° 14, maison avec toiture en arc brisé ; — n° 15, maison en pierre avec clefs sculptées au rez-de-chaussée ; — n° 16, maison en bois, toiture avec arcade en saillie, plafonds sculptés à l'intérieur, le

deux maisons du plus haut intérêt, celle des Musiciens (n^{os} 18 et 20) et celle de l'ancien hôtel, dit du Palais Royal, (n^o 22), qui ont été décrites et reproduites, sous toutes les faces, dans un fascicule des *Monuments historiques de la ville de Reims*, en 1882, puis dans les autres publications illustrées d'*Une vieille cité de France*, et de *Reims à l'Eau-forte* (1).

On en était là de cette longue attente vers l'ère de stabilité et de sécurité que réclamait impérieusement la célébrité incontestée de la Maison des Musiciens. Plusieurs signes faisaient craindre, dès le début de 1903, qu'elle n'en vint à exciter fatalement la convoitise des amateurs fanatiques de nos anciennes statues. L'exposition des Primitifs français, en 1904, avait allumé cette redoutable fièvre des collectionneurs qui ne connaissent aucun obstacle, ne reculent devant aucun tarif pour s'approprier les richesses communes d'une ville ou d'une nation, et en viennent à menacer nos plus vénérables œuvres d'art d'un transport à l'étranger. *Caveant consules!*

Ce fut vers la fin d'avril que l'orage éclata sous la forme d'une tentative d'achat de la portion de l'immeuble n^o 18, comprenant les trois statues du joueur de

tout en bon état ; — n^o 17, maison en bois avec arcade au sommet, appuis en fer forgé aux fenêtres, curieux grillage du moyen âge à l'imposte de l'entrée ; — n^o 19, maison en bois, magasin, grillage du xvii^e siècle à l'entrée ; — n^o 21, maison en bois du xvi^e siècle, arcade gothique, ouvertures moulurées (propriété de la famille Ponsinet, va être mise à l'alignement) ; — n^o 32, vieille maison en bois, bien réparée, à laquelle est accolé un pilastre à chapiteau sculpté de la Renaissance, seul vestige de la façade de l'ancien Palais-Royal ou Présidial.

(1) Texte par L. DEMAISON, dessins par E. LEBLAN, PARMENTIER, gravures, etc. Voir la bibliographie donnée en appendice.

viole, du harpiste et du porteur de faucon, avec la superbe corniche, pour une somme de cent mille francs. Cette offre se produisit au moment même où le maire de Reims, M. le docteur Pozzi, cherchait à entrer lui-même en négociations avec la propriétaire de cette partie de la maison, afin d'en obtenir, soit l'adhésion au classement comme monument historique, soit une promesse de vente à la ville dans une circonstance donnée. Nous n'entrerons pas dans le détail de ce projet qui n'eût pas de suite, ni dans celui de la tentative d'achat. Tout ce que nous en dirons pour arriver à notre sujet, c'est que M^{me} Legros-Laignier fit, par une louable inspiration, offrir à la Ville, le 21 avril 1903, par l'intermédiaire de M^e Brissart, avocat, de prendre à son compte l'achat aux conditions qui lui étaient proposées, c'est-à-dire au chiffre indiqué plus haut et devant lequel on eût reculé d'effroi quelques années plus tôt.

L'affaire en était cependant arrivée à ce point d'imprévisible actualité qu'il fallait se résoudre à payer ce prix ou à voir conclure une vente qui enlevait à bref délai de notre ville les trois statues et leur encadrement pour une destination restée inconnue. Le dernier délai, le terme fatal expirait le jeudi 27 avril à midi. Il n'y avait plus de loisirs pour gémir, ni pour délibérer, il fallait agir résolument et promptement.

C'est sous le coup de cette nécessité inéluctable que nous arrivons à notre sujet, qui est uniquement, en cette circonstance, de retracer l'effort tenté par l'Académie de Reims pour apporter le concours pécuniaire et l'appui moral nécessaires qui étaient demandés par l'Administration municipale. Il fallait, en effet, à celle-ci, avant de prendre un engagement de pareille somme, un concours spontané et généreux de bons citoyens, qui

entraînerait la décision du Conseil municipal et la participation non moins généreuse de l'État.

Sur le désir manifesté le dimanche de Pâques, 23 avril, par M. le docteur A. Pozzi, maire de Reims, qui montra autant de vigilance que de fermeté en cette circonstance, le président de l'Académie, M. le docteur Seuvre, se mit en campagne à l'instant même, accompagné du secrétaire général, M. H. Jadart, et du trésorier, M. Ed. Lamy. Ils tentèrent des démarches nombreuses sur place et écrivirent des lettres pressantes aux membres de l'Académie dispersés au moment des vacances de Pâques. En même temps, M. Louis Demaison, secrétaire-archiviste, faisait connaître à Paris les phases de cette vive alerte, tant à la Société des Antiquaires de France qu'à divers amis de nos monuments (1). La presse rémoise s'associait tout entière à cette campagne de préservation et de salut public, on peut le dire (2). L'esprit des habitants se montrait favorable à un rachat par la ville, lequel semblait à tous le seul moyen de garantie pour l'avenir et de sécurité immédiate. Mais la force de l'opinion et les vœux plus sincères de la population ne pouvaient rien en eux-mêmes : il fallait arriver au chiffre de cent mille francs.

(1) *La Maison des Musiciens*, récit de la tentative d'achat pour des Américains et de son rachat par la ville, dans le *Journal des Débats* du dimanche 30 avril 1905. (Article non signé, écrit par M. Maurice Demaison.)

(2) *L'Éclaireur de l'Est* reproduisit toute la notice de Reims à l'Eau-forte sur la Maison des Musiciens. Cfr. *Le Courrier de la Champagne* du 27 avril et *l'Observateur de l'Est* des 24-27 mai 1905, ainsi que tous les autres organes de la presse rémoise à ce moment.

Voici le texte de la lettre qu'adressait le Bureau de l'Académie au Maire de Reims, le 26 avril 1905, à la veille de l'échéance, en apportant sa souscription pour un cinquième du prix de vente :

« Monsieur le Maire,

« Les membres de l'Académie nationale de Reims se sont émus en apprenant le projet de vente de la superbe façade de la maison dite des Musiciens, rue de Tambour.

« Tous les bons Rémois doivent coaliser leurs efforts pour ne pas laisser enlever par des mains étrangères un des plus beaux joyaux de la couronne artistique et archéologique de notre vieille cité.

« Ce monument très curieux intéresse non seulement notre ville, mais il est un des plus rares spécimens de l'architecture civile au xiii^e siècle. Il est peut-être le type unique, et, chose remarquable, d'une conservation presque parfaite.

« Les amis des arts, toute la population rémoise s'unissent certainement de tout cœur avec nous pour désirer l'acquisition par la ville de cette maison très remarquable, qui est un attrait pour tous les étrangers et qui contribue à étendre le renom et le commerce de la ville de Reims.

« Nous regrettons d'avoir été pressés par le temps et de ne pas pouvoir vous présenter, Monsieur le Maire, toutes les souscriptions sur lesquelles nous pouvons compter !

« Aujourd'hui, nous vous annonçons avec joie, avec espérance de succès, les souscriptions qui nous ont été spontanément et généreusement offertes :

MM.

Alfred Werlé, membre de l'Académie.....	10.000 ^f	»
Louis Pommery, — —	5.000	»
Henri Lucas, — —	2.500	»
Jules Poullot, président de la Chambre de commerce de Reims.....	1.000	»
Eugène Gosset, membre de la Chambre de commerce.....	500	»
Nous comptons, par vote de l'Académie, obtenir (sur sa caisse) ..	1.000	»
Soit.....	<u>20.000^f</u>	»

« Si la Municipalité acquiert cette maison historique (1), nous serons heureux, Monsieur le Maire, si notre concours peut vous être agréable, de continuer nos parcours avec l'espoir d'obtenir de nouvelles souscriptions.

« Les membres du Bureau de l'Académie,

Le Président,

D^r SEUVRE.

Le Vice-président,

J. LAURENT.

Le Secrétaire général,

H. JADART.

Le Secrétaire archiviste,

L. DEMAISON.

Le Trésorier,

Ed. LAMY. »

Bientôt, on apprenait avec joie le contenu d'une dépêche de Paris, annonçant au maire de Reims, qui avait

(1) C'est-à-dire l'ensemble de la Maison des Musiciens, y compris la portion appartenant à M^{me} veuve Bouët, née Fontaine, à Paris.

fait à l'Administration des Beaux-Arts deux démarches très actives, « qu'une somme de trente mille francs était mise par l'État à la disposition de la Ville pour l'acquisition de la maison » (1). Dans la soirée du même jour, mercredi 26 avril, une réunion et un vote du Conseil municipal de Reims donnaient au maire les pouvoirs nécessaires pour traiter. La part de la Ville restait, par conséquent, fixée à cinquante mille francs. Dans une nouvelle séance du 25 mai 1905, sur le rapport très bien détaillé de M. Mignot, les opérations financières étaient approuvées conformément aux conventions définitives de la vente convenue avec M^{me} Legros-Laignier le 27 avril, date fixée par elle dès le début des pourparlers (2).

Le péril était conjuré, la ville entrait en possession de l'immeuble n° 18, formant les deux tiers environ de la façade historique. Il reste à compléter l'œuvre par l'acquisition de la maison contiguë n° 20, et à assurer la restauration et la destination future de l'ensemble affecté à un musée rémois, lieu d'attraction du plus haut intérêt pour les citoyens et pour les étrangers. Ce sera seulement après l'accomplissement de ce projet que la ville aura réalisé le vœu des souscripteurs et apporté une amélioration trop longtemps attendue pour la sauvegarde du Vieux Reims. Afin d'ouvrir les voies à cet achèvement d'une entreprise si digne de sa

(1) Lettre de M. P. Frantz Marcou, inspecteur général des Monuments historiques, au secrétaire de l'Académie de Reims, en date du 27 avril 1905.

(2) Délibérations reproduites dans l'*Eclaireur de l'Est* du 26 mai 1905. — L'enquête prescrite doit avoir lieu les 21, 22 et 23 juillet 1905, sous la présidence de M. Appert, pour parfaire les formalités d'acquisition de l'immeuble. Vœu favorable en ce sens.

sollicitude, l'Académie vota, dans sa séance du 5 mai 1905, les mille francs dont le Bureau avait annoncé le versement. En outre, plusieurs de ses membres, devant l'appel pour l'achat de la seconde maison, s'inscrivirent en tête d'une souscription rémoise :

MM.

Diancourt, sénateur.....	500 ^f »
V. Duchâteau, avocat.....	200 »
H. Portevin, ingénieur.....	10 »
Paul Simon, ancien Président de la Société des Amis des Arts.....	100 »
D ^r Henri Henrot, directeur de l'École de Médecine.....	200 »
Pol Marguet, ingénieur.....	300 »
Henri Jadart, bibliothécaire.....	100 »
Alphonse Gosset, architecte.....	100 »
L. Demaison, archiviste.....	200 »
D ^r Seuvre, président de l'Académie.....	20 »
Chamberland, professeur au lycée.....	25 »

L'exemple fut suivi spontanément par deux de nos concitoyens, sans démarches nouvelles auprès d'eux.

MM.

Frédéric Lelarge, ancien manufacturier...	1.000 »
Nouvion-Jacquet, manufacturier.....	200 »
Et le total disponible reste acquis à.....	<u>22.955</u> »

Ainsi, en une huitaine de jours, sur l'initiative d'une Société savante, dans une ville qui passe pour adonnée surtout aux affaires du commerce et de l'industrie, une somme de 23.000 francs fut recueillie pour le rachat

d'une vieille maison et pour en garantir l'intégrité dans toute son étendue. D'autres sommes, nous le savons, furent également remises à la municipalité dans la même intention, et nous applaudissons à ces efforts généreux qui concourent à l'envi au but commun que nous poursuivons tous : le maintien de nos monuments, de nos curiosités, de nos attractions locales.

L'Académie réunit, en cette occasion, les fonds nécessaires, ce qui était assurément de la plus salutaire influence en vue du but poursuivi, mais elle réunit en même temps des cœurs et des bonnes volontés, ce qui reste un présage de force et d'union pour d'autres semblables occasions. En effet, nous devons ajouter aux noms des souscripteurs cités plus haut et auxquels nous exprimons publiquement notre gratitude, les noms des personnes notables qui vinrent apporter une marque d'adhésion et de sollicitude : MM. Adrien de Montebello, député de la Marne; Louis Mennesson, conseiller général; le baron de Baye, des Antiquaires de France; P. Frantz Marcou, inspecteur général des monuments historiques; Émile Espérandieu, correspondant de l'Institut; le vicomte André de Brimont; A. Brissart et Maurice Salle, avocats, etc., etc.

Tous ces bons citoyens, nous les groupons en un faisceau indissoluble, nous les proclamons les amis du Vieux Reims, les défenseurs de son histoire écrite sur ses plus vénérables édifices.

Reims, le 17 juin 1905.

H. JADART,

Secrétaire général de l'Académie.

BIBLIOGRAPHIE & ICONOGRAPHIE

de la Maison des Musiciens

(1817-1905)

AMÉ (Émile). — *Les carrelages émaillés du moyen âge et de la Renaissance*, Paris, 1859, pp. 166 à 168; Maison des Musiciens, à Reims, carrelage de terre cuite du xvi^e siècle, avec dessin dans le texte et notice explicative.

ANNALES ARCHÉOLOGIQUES, 3^e année, t. IV, janvier 1846, pp. 52 et 53, la Voirie et les monuments historiques; p. 54, vente de la Maison des Musiciens, à Reims, lettre de Louis Paris; — t. VII, p. 98, dessin de la vielle; t. VIII, p. 242, les instruments de musique, par E. de Coussemaker, vue de deux musiciens, gravés par Gaucherel, d'après Viollet-le-Duc; t. IX, p. 289, suite, vue des deux autres musiciens; t. XII, p. 126, bibliographie et compte rendu.

ALGER (Eugène). — Vue de la Maison des Musiciens dans son état actuel (1905), aquarelle, grand dessin (1 mètre), commandé par le Comité de la Bibliothèque de Reims, pour le Musée des Monuments rémois.

BAZIN (Hippolyte). — *Une vieille cité de France, Reims, monuments et histoire*, 1900, in-4^o, p. 309-311, avec vue en perspective de la Maison des Musiciens (Courleux, phot.).

BOESWILLWALD (Émile). — Dessins de la Maison des Musiciens, exécutés vers 1847 et conservés aux Archives de la Commission des Monuments historiques.

BORDIER et CHARTON. — *Histoire de France d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque*, 1859, t. I, p. 417, Maison des Musiciens à Reims, (xiii^e siècle). Reproduction d'après Verdier et Catois; — *Même ouvrage*, 1872, t. I, p. 399.

BRISSART-BINET. — *Histoire de la ville de Reims*, 1864, sur la Maison des Musiciens, pp. 110 et 111.

BULLETTIN ARCHÉOLOGIQUE publié par le Comité historique des Arts et Monuments, Paris, 1847 et 1848, t. IV, p. 23 et 24, procès-

verbal de la séance du Comité du 7 février 1846, dans laquelle le baron Taylor fait part des dangers que court la Maison des Musiciens, à cause d'une vente récente et de la servitude d'alignement dont elle est frappée, la ville se refusant à l'acheter, malgré les instances du ministre de l'intérieur, qui a chargé d'ailleurs M. Boëswillwald de la dessiner pour en garder au moins le souvenir.

BULLETIN MONUMENTAL. — Reims, Maison des Ménestriers mise en vente en 1845, t. XII, p. 64; projet de rachat par l'État, p. 390; t. XIX, p. 275; t. XXVII, visite du Congrès archéologique, p. 615.

CERF (l'abbé Ch.). — *Le Vieux Reims*, 1875, Maison des Musiciens, rue de Tambour, p. 7 à 19, notice étendue avec renseignements tirés des papiers du propriétaire de la maison.

CHRONIQUE DE LA CHAMPAGNE (La). — Les statues de la Maison des Musiciens, et les statues de musiciens à la cathédrale de Reims, dans un article de Didron aîné, intitulé : *Génie esthétique de la ville de Reims*, au t. IV de la *Revue*, 1838, pp. 403 et 404.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE, 28^e session. Séances générales tenues à Reims. *Paris*, 1862. *Relation de la visite faite par le Congrès des vieilles maisons de Reims*, par M. Ch. GIVELRT, secrétaire du Congrès, Maison des Musiciens, p. 274 à 279.

CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE, 13^e session tenue à Reims en septembre 1845. *Reims*, Jacquet, 1846. Séance du 6 septembre. Compte rendu de l'excursion aux deux maisons de la rue de Tambour. Le rapport de M. Huot, vivement applaudi, sera lu en séance générale, p. 298. — Mémoire de M. Louis Paris sur la Maison des Musiciens, mentionné p. 307.

COURRIER DE CHAMPAGNE, journal de Reims, 25 mai 1887. A propos de la Maison des Musiciens, délibération du Conseil municipal; — 27 avril 1905, la Maison des Musiciens mise en vente.

COUSSEMAKER (E. de). — Voir *Annales archéologiques*, t. VIII, p. 242, Les instruments de musique.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE REIMS. — Question des alignements de la rue de Tambour (préservation de la Maison des Musiciens), année 1883, p. 41; — 1884, p. 451, — rapport de M. Fossier, p. 430, 442; — 1885, p. 399; — 1887, p. 220; — adoption du projet, p. 468; — 1905, acquisition, séance du 25 mai.

DEMAISON (Louis). — *Maisons du XIII^e et du XIV^e siècle, rue de Tambour, à Reims*, étude historique et descriptive dans les *Monuments historiques de Reims*, par Eugène Leblan, 1883, VII^e fascicule en entier. — *La Maison des Musiciens*, dans le volume *Reims à l'Eau-forte*, de Lesigne, 1903, VIII^e fascicule, quatre pages de texte avec quatre figures. — *La Maison des Musiciens et Guillaume de Machault*, *Revue de Champagne et de Brie*, t. XVIII, 1^{re} série, p. 93, article anonyme.

DIDRON aîné. — Voir *Annales archéologiques et Chronique de Champagne*.

ENLART (Camille). — *Manuel d'archéologie française*, 1904, t. II, fenêtre de la Maison des Musiciens, p. 129 ; enseigne de la rue de Tambour, pp. 140 et 176 ; figure (joueur de harpe), p. 169, et corporation des Ménétriers, p. 347.

FICHOT (Ch.). — Vue de la Maison des Musiciens, avec le titre : *Rheims, Maison rue de Tambour*, sans date, grand dessin au crayon, inachevé, don de M. Paul-Frantz Marcou à la Bibliothèque de Reims (1902.)

GÉRUEZ (J.-B.-Fr.). — *Description historique et statistique de la ville de Reims*, 1817, p. 333. (Il y est dit que les figures des Musiciens ont été dessinées par M. Banze en 1812, pour être insérées dans un Recueil des Monuments de la France.)

GIVELET (Ch.). — *Visite aux anciennes maisons de Reims à l'occasion du Congrès archéologique en juillet 1861*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXVI, p. 11, et sur la Maison des Musiciens, p. 16, 21.

GIVELET (Ch.), JADART (H.), DEMAISSON (L.). — *Catalogue du Musée lapidaire rémois, établi dans la chapelle basse de l'Archevêché (1865-1895)*, Reims, 1895. Description d'un manteau de cheminée de la Renaissance, provenant de la Maison des Musiciens, avec les écussons des familles Noël et Moël, p. 87 et 88. (Manteau transféré au cloître de l'Hôtel-Dieu en 1896.)

GONSE (Louis). — *L'Art gothique, l'architecture, la peinture, la sculpture, le décor*, Paris, s. d. (1891). Figures du joueur de cornemuse, p. 28 ; du personnage tenant le faucon, p. 285, avec une description de la Maison des Musiciens, p. 285, 286 et 426.

GOSSET (Alphonse). — *Anciennes maisons les plus célèbres de Reims* (Maison des Musiciens), dans les *Notices sur Reims*, 1880, p. 223, et dans le *Guide du Voyageur et de l'étranger dans Reims*, 1883, p. 74.

HANNESSE (l'abbé Alexandre). — *Histoire populaire de la ville de Reims*, 1879, p. 62, 63, note.

HAVARD (Henry). — *La France artistique et monumentale, s. d.*, publication parue en 1892, t. V, pp. 43 et 44, notice descriptive de la Maison des Musiciens, avec la vue de quatre statues dans leurs niches, et la remarque « que tout concourt à classer ces morceaux comme des œuvres de maître et à les placer au nombre des chefs-d'œuvre de la statuaire champenoise », article signé : Louis GONSE.

JADART (Henri). — *Les statues des Musiciens, rue de Tambour, dans les Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXI, p. 230-231. — *Les statues de Reims en 1888*, pp. 12 et 13, avec vue de la rue de Tambour en 1838, dessin par Adolphe Varin, graveur en taille-douce, réduction en phototypie d'après l'original. — *Vieilles enseignes de Reims, Le Tambour*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCIX, p. 321, et t. CXIV, *Les enseignes de Reims, Le Tambour*, p. 292, avec planche, d'après le dessin d'Ad. Varin, 1838, dans les tirages à part de ces études, phototypie de plus grand format.

JOANNE (Paul). — *Dictionnaire géographique et administratif de la France*, 1903, article *Reims*, p. 3815, Maison des Musiciens, vue d'après une photog. de V. Courleux, perspective, et p. 3814, notice à ce sujet. — *Guide Joanne. Itinéraire général de la France, La Champagne et l'Ardenne*, 1895, p. 13. — *Guides Joanne, Reims*, 1900, p. 8, vue d'après une photographie, et p. 12, texte. — Dernière édition, 1905, avec article rectifié et vue, pp. 9 et 12.

LACATTE-JOLTROIS. — *Mémoires historiques sur la ville et faux-bourgs de Reims*. — Première partie (1838), pp. 180 et 198, notes sur la Maison des Musiciens, ses anciens possesseurs. (*Manuscrit inédit de la Bibliothèque de Reims.*)

LACOURT (Jean), chanoine de Reims au XVIII^e siècle. — Dissertation sur « les anciens bâtiments de Reims, qui servent à l'histoire de l'architecture », reproduite en note par Pierre Varin, dans les *Archives administratives de la ville de Reims*, 1839, t. 1, 2^o

partie, p. 722-24. — Reproductions antérieures de cette dissertation dans la *Description historique de la ville de Reims*, par Gérard Jacob-K, 1825, p. 17 à 23, et dans la *Description de Reims*, par Géruzez, 1817, p. 333 à 336.

LACROIX (Paul). — *Les arts au moyen âge*, Paris, 1869, p. 214, fig. 177. Tympanon, XIII^e siècle (sculpture de la Maison des Musiciens à Reims, avec explication dans le texte, pp. 215 et 205, fig. 162, cornemuseur (même maison), avec explication, même page, au cours d'un chapitre sur les instruments de musique.

LEBLAN (Eugène). — *Ville de Reims, rapport du projet de modification à apporter dans l'alignement de la rue de Tambour*, 1881; mémoire autographié, in-4^o de 10 feuillets non paginés; lettres de Louis Paris, Didron, Mérimée, etc., sur la Maison des Musiciens. (Bibl. de Reims, 2 exempl.; *Cabinet de Reims*, t. V, n^o 1130.) — *Ville de Reims. Études architecturales et archéologiques sur les monuments civils et habitations particulières*, dossiers n^{os} 21 et 22, rue de Tambour, plans du quartier et des maisons 18 et 20, sept dessins et plans teintés sur la seule Maison des Musiciens, dessins en double et cahier de texte inédit de 22 pp. in-f^o, aussi en double exemplaire (Bibliothèque de Reims). — *Les Monuments historiques de la ville de Reims*, gr. in-folio, 1882-1886, VII^e fascicule, quinze figures et quatre planches gravées d'après ses dessins et ceux de M. Parmentier, etc., par E. Sulpis et autres graveurs. Texte par M. L. Demaison. (Cfr. *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIX, p. 222.)

LESIGNE (Léopold). — *Reims à l'eau-forte*, in-f^o 1903-1904, fascicule n^o 8, planche donnant en perspective la façade de la Maison des Musiciens, texte par L. Demaison.

LORQUET (Ch.). — Son opinion sur la Maison des Musiciens dans les *Artistes rémois*, introduction publiée dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXVIII, pp. 122, 163 et 164.

MAGASIN PITTORESQUE. — La Maison des Musiciens, rue de Tambour, à Reims, deux articles non signés, avec une vue de la façade et une vue d'un musicien (joueur de harpe), t. I., année 1882, p. 217 et 241. (Il y est question, p. 218 « des beaux dessins exécutés par M. Boëswilwald », architecte diocésain, dessins conçus aux Archives de la Commission des Monuments historiques.)

MAQUART (J.-J.). — La Maison des Musiciens, dessin d'une partie de la façade dans la collection Saubinet-Givelet, à la Bibliothèque de Reims. — Vue perspective de la rue de Tambour. (Voir TARBÉ.)

MATOT-BRAINE. — *Guide de l'étranger à Reims*, in-8°, 1901, pp. 119 et 120, notice sur la Maison des Musiciens, avec vue en perspective.

MENU (Henri). — *Un coin du Vieux Reims. La rue de Tambour et la Maison des Musiciens*, dans le *Bulletin de l'Œuvre des Voyages scolaires*. (Reims, Matot-Braine), par A.-E. André, n° d'octobre 1905. (Tirage doit en être fait à part, très augmenté, in-8°.)

MÉRIMÉE. — *Notes sur Prosper Mérimée*, par Félix Chambon, 1903, p. 279, mention, sans indication de la publication, « d'un rapport de 12 pages (avec croquis), sur Saint-Remi de Reims et la Maison des Ménétriers, lequel est de cette époque (1850.) »

PARIS (Louis). — Voir *Annales archéologiques*, t. IV, p. 54, lettre sur la vente de la Maison des Musiciens.

POVILLON-PIÉRARD. — *Description étymologique et topographique de Rheims*, 1822, in-16. Livre quatrième, section de Mars, rue de Tambour, maison des Musiciens, p. 27 à 30 du foliotage de l'auteur. (Ms. inédit de la Bibliothèque de Reims.)

REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE. — *La Maison des Musiciens et Guillaume de Machault, chanoine de Reims*, 1^{re} série, t. XVII, 1884, p. 487 à 492, et t. XVIII, 1885, p. 93. (Articles extraits du *Courrier de la Champagne*, et anonymes l'un et l'autre.)

TARBÉ (Prosper). — *Reims, Essais historiques sur ses rues et ses monuments*, 1844, édition in-4°, p. 152, avec vue de la rue de Tambour par J.-J. Maquart; et édition in-8°, p. 227.

TAYLOR (B^{on} I.). — *Reims, ses monuments, sacre des rois de France*, publié par A.-F. Lemaître, graveur-éditeur, Paris, Reims, Brissart-Binet, s. d. (1857). — Planche 24: Maison des comtes de Champagne. Maison des chanteurs à Reims. A. Dauzats del. et lith. In-folio. — Description de cette maison aux pages 57-58 du texte. (Extrait des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*.) — Voir *Bulletin archéologique du Comité historique*, sur l'intervention du baron Taylor, en faveur de la Maison des Musiciens, en 1846.

VERDIER et CATTOIS. — *Architecture civile et domestique au moyen âge et à la Renaissance*, 1853, t. I, notice intitulée : *Maison des Musiciens à Reims*, XIII^e siècle, avec deux planches gravées par Gaucherel, de la façade, des détails et des statues de cette maison p. 17 à 26.

VIOLLET-LE-DUC. — *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. VI, 1863, p. 236; notice sur la Maison dite des Musiciens, et restitution d'une partie de la façade, avec dessin, pp. 237, 377 et 415; — *Ibidem*, t. V, pp. 408 à 410, sur les fenêtres de la Maison des Musiciens, avec dessin, fig. 37, offrant le profil de la croisée et de la corniche; t. I, sur un appui, p. 42, et t. VIII, statuaire, p. 162, avec dessin, fig. 22, représentant le joueur de harpe.

VITRY (Paul) et BRIÈRE (Gaston). — *Documents de sculpture française du moyen âge*, Paris, Longuet, s. d. (1904), planche LXXI, Maison des Musiciens (rue de Tambour), six statues de musiciens. Fin du XIII^e siècle. Phot. Martin-Sabon.

Extrait du Tome CXVII

des TRAVAUX DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS.

(Tiré à 50 exemplaires à part.)



MAISON DES MUSICIENS, RUE DE TAMBOUR, A REIMS

D'après un dessin d'Ad. VARIN en 1838.

